CANDIDATS.

Les personnes qui s'annoncent comme Greffiers dans notre journal sont priées de désigner la cour pour laquelle ils veulent se porter candidats.

POUR GREFFIER.

Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
W. A. NOTT.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
M. WILLARD,
SAMPSON BLOSSMAN.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HENRY PEYCHAUD.

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
RIVIÈRE GARDÈRE,
J. B. FORRESTER MAXENT,
A. E. BIENVENU,
PIERRE M. BERTIN.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

POUR JUGE-DE-PAIX:

Nous sommes autorisés à annoncer que M. MANUEL CRUZAT est candidat à la place de JUGE DE PAIX, dans la première municipalité.

M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT, est candidat pour la place de juge-de-paix de la Seconde Municipalité.

M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. O. P. JACKSON est candidat à la place de JUGE DE PAIX, dans la première municipalité.

M. l'Editeur.
Veuillez annoncer que M. ADOLPHE MAZUREAU est candidat pour une place de Juge de Paix dans la Première Municipalité.

MM les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. LOUIS LAROQUE TURGEAU est candidat à une des places de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

MM les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE GANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

Mr. l'Editeur,
Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par
SES AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT comme candidat à la place de juge de paix dans la Première Municipalité.

MM les Editeurs de l'Abeille.—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU, avocat, est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité, et qu'il recevra le vote unanime de
TOUS SES AMIS.

AVIS est par le présent donné que Charles Dufilho, et [illegible] de la paroisse de Plaquemines, s'est adressé [illegible] la cancellation des bonds cautions [illegible]

[illegible]

CHEMISES FRANCAISES.

No. 77, RUE ST. LOUIS, ENTRE ROYALE ET BOURBON.

MME J. HENRY, de Paris, a l'honneur d'informer MM. [illegible]

[illegible]
12 déc

CHAUVIN ET LEVOIS

68, RUE DE CHARTRES,

OFFRENT à vendre en débarquement des navires Leonidas, Queen Victoria et Megantacook, venant du Havre [illegible]

[illegible]

Nouveautes de Printems.

Grand assortiment de Jaconats Français, Batistes, Toiles, Organdies, Mousselines brodées et rayées, Batistes rayées, Barèges et Balzorines, venant d'être débarqué, à des prix modérés.

C. M. SIMPSON, [illegible]

[illegible]

A VENDRE par les soussignés
300 caisses [illegible] de Boston, en paquets [illegible] et en poudre.
[illegible]
1000 barils maquereaux
[illegible] caisses excellent blanc de baleine, New Bedford
[illegible] savons [illegible] 100 caisses savon steariques
750 barils [illegible] de Boston
50 barriques [illegible]
31 mars NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

AVIS AUX MILITAIRES.

LES membres du VAUX BAND informent respectueusement les militaires de la Nouvelle-Orléans [illegible] NEW ORLEANS BRASS BAND [illegible]

[illegible]

FROMAGE de Gruyère—10 meules, à vendre par
COURVOISIER & Co.
Encoignure Royale et Orléans

ABSINTHE suisse—50 caisses, à vendre par
COURVOISIER & Co.
Encoignure Royale et Orléans

KIRCH—30 caisses, à vendre par
COURVOISIER & Co.
Encoignure Royale et Orléans

VIN de Champagne—70 paniers en grandes et demi bouteilles, à vendre par COURVOISIER & Co.
Encoignure Royale et Orléans

EAU DE VIE [illegible]—10 caisses, à vendre par
COURVOISIER & Co.
Encoignure Royale et Orléans

LINON [illegible]—Quelques caisses linon blanc [illegible] belle toile de famille, linon [illegible] par le navire Statesman, de Liverpool, à vendre par
SMITH BRYAN, 20 Douane

EAU DE VIE—En magasin et à vendre, à bas prix pour acquitter des comptes—25 barils eau de vie de pêche de Baltimore, 30 do eau de vie américaine, 2 demi pipes do [illegible], 20 barils vieux whiskey [illegible]
16 avril SMITH BRYAN, 20 Douane

HUILE DE TANNEURS—15 barils et 5 barils blanc de baleine blanchie pour hiver, à vendre par
16 avril SMITH BRYAN, 20 Douane

PLOMB—600 saumons plomb, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.
16 av 79, Tchoupitoulas

SUCRE DE LA HAVANE—167 caisses en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
16 avril 36 Vieille Levée

CAFE DE LA HAVANE—692 sacs en vert, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
16 avril 36 Vieille Levée

CONFITURES DE LA HAVANE—En débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
16 av 36, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—30,000 regalias, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
16 avril 36 Vieille Levée

CHAPEAUX—350 caisses chapeaux en poil, castor, et poil ras, de différens goûts, à vendre à des prix modérés par FROST & Co.
10 avril 10, Magasins

BOUTEILLES VIDES—60 paniers bouteilles vides en débarquement de la barque Lubeck et à vendre par
13 avril LEOPOLD JEANNET, 30 St Louis

VIN en barriques, St. Julien et Haut Brion qualité supérieure, à vendre par AUGTE MOLIER,
30 av 90, St Louis

[illegible]
Nlle. Orléans, ce 20 avril 1846.

Tir au Buhlet.

Le Bataillon prendra les armes le samedi, 2 mai prochain, [illegible] Papede-tresh, pour aller établir son Bivouac à Gentilly, sur l'habitation de Mr. Hopkins, et le Tir commencera le lendemain à 6 heures du matin. Armement complet, tenue d'hiver. Rendez-vous à l'Arsenal. Les deux batteries sortiront attelées. Les pièces de six de deux chevaux, et les pièces de douze de quatre chevaux.

Par ordre du Major. F. SAUTON,—Adj. Major.

N. B.—Messieurs les Chasseurs sont respectueusement priés de s'abstenir, pour ce jour, d'aller chasser sur la dite habitation, et surtout dans la direction du Tir.

Messieurs les membres honoraires du corps voudront bien nous honorer de leur présence dans la matinée du 3.
21 avril F. S.—Adj. Major.

GARDES D'ORLEANS—Attention!

Les membres de la compagnie qui ne se sont pas encore pourvus de casquette, sont priés de passer à l'arsenal de l'Etat et de s'adresser à M. Morano, qui est chargé d'en confectionner.

Par ordre du comité d'administration,
20 av M. DE ARMAS, secrétaire

QUARTIER-GÉNÉRAL
LÉGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 9 avril 1846.
ORDRE No 19.

CONFORMÉMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le Dimanche, 10 mai prochain, et se réunira sur la place d'Armes, à 8 1/2 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.

Par ordre du Brigadier-Général, D. Augustin.
14 avril PAUL DORFEUILLE, Aide-de-Camp

L'ECHO DES FEUILLETONS,
LE JOURNAL DES JOURNAUX—LOUIS XIV ET SON SIECLE—LES TROIS MOUSQUETAIRES, illustrés,
PAR ALEXANDRE DUMAS.

REÇU par le Warsaw 1o. le 3e No. de l'Echo des Feuilletons, contenant la suite du Morne au Diable, 2o. la 12e livraison du Journal des Journaux, suite de Mise Brun avec deux nouvelles, Madelle, Clairon par Arsène Houssaye, le Sabbat, par Marie Aycard.

Gravures de modes pour Dames, attachées à l'Echo et au Journal, pour décembre et janvier.

LOUIS XIV ET SON SIECLE—Livraison formant la fin de ce bel ouvrage.

Par le Louisa, actuellement en débarquement, le 4e No des Feuilletons et autres marchandises, dont la distribution sera faite à nos abonnés, aussitôt l'envoi de la boite.

LES TROIS MOUSQUETAIRES, par A. Dumas, de 30 à 36 gravures à part, vignettes, culs de lampe, lettres ornées &c. édition illustrée par MM Fellens & Dufour, éditeurs de l'Echo des Feuilletons, du Journal des Journaux, brochés et reliés.

La lacune qui s'est glissée dans le 2d volume de Louis XIV sera remplie par le prochain arrivage; cette omission ayant été signalée à l'administration elle s'empressera de la réparer. M. DE LA PLACE, Directeur,
31 mars au bureau de l'Abeille, Chartres No 69

AVENDRE AU PRIX COUTANT.
CHANGEMENT DE MAGASIN.

LE grand magasin d'habillement, No. 123, Vieille Levée, entre Maine et St Philippe, sera positivement transporté le premier mai prochain. Le fonds de marchandises contenues dans ledit magasin sera positivement vendu avant le déménagement.

Levites et habits mérinos de $6 à 14;
Surtouts de travail en ermine 4 à 8;
do do cachemirette, 6 à 10;
do do sax gotha, supérieur 7 à 10;
Levites et habits, en mérinos fins, en couleur, 12 à 15;
Habits drap coton, do alpacca, do en toile;
do do ginga; pantalons de toute qualité de 75 cents à $5 la paire.
Gilets noirs et blancs et en couleur de $1 à 5
Chemises de tout genre, à très bas prix.
20 av JNO BELLOW Jr.

LE soussigné reçoit par les navires Rubicon et Claiborne, les articles suivans:
Ombrelles moirées noires et blanches,
Echarpes barège dites Marquise, noires et blanches,
Dito avec barres soie couleurs; brochés soie pur dames,
Gants filet noirs avec bouillon; dito dito Egyptiens avec frange,
Gants soie noirs pour hommes et femmes; dito dito couleurs pour dames,
Damas coton imprimé pour rideaux; Mérinos noir uni de Paturle, Lupin & Co,
Mérinos noir façonné pour pantalons; Jaconats haute nouveauté,
Balzorine dernier genre; mousseline, guipure brochée à jours pour rideaux,
Mousseline brodée au brochet; dito damassée et à carreaux,
Mouchoirs batiste française de toutes les grandeurs,
Mouchoirs chellet pur fil; un bel assortiment d'éventails; Parfumeries diverses.
D. B. MACARTY,
20 avril 224 Bourbon

REÇU—par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné
4000 boites et 1/2 boites sardines à l'huile de la marque L Guillou;
2000 paniers et caisses huile de Marseille et de Nice (grandes bouteilles)
600 paniers vin de Champagne; 50 caisses do de Muscat.
300 caisses liqueurs assorties, 50 do câpres;
50 do marasquin, do curaçao;
45 do savon de Marseille; 80 barils et quarts vin de Sicile.
80 barils et quarts vin de Malaga; 2 pipes vin de Catalogne;
100 caisses vin rouge des marques St Julien et la Mission, 300 paniers anisette;
100 paniers et 1/2 paniers Guignolet; 100 do bouteilles vides.
25 caisses cerises au jus, do macaroni;
300,000 bouchons. AUG. MOLIER,
20 av rue St. Louis, No. 90.

LE soussigné offre à vendre en magasin les articles suivans, reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, Marseilles et New York:
50 barriques vin ordinaire de Bordeaux, Montferrand,
10 do Château Margaux,
10 do do supérieur,
50 barils vin blanc Haut Barsac,
50 barils vin de Porto, 50 barils vin de Madère,
15 barils vieux Madère,
10 pipes eau de vie de la Rochelle,
25 quarts pipe vieux cognac,
150 caisses liqueurs assorties,
40 caisses savon de Castille
150 do vin rouge de Bordeaux, article supérieur,
50 caisses Curaçao, 20 caisses marasquin,
500,000 bouchons fins,
25 barils vieux Monongahela whiskey,
50 paniers huile d'olive,
20 caisses Kirch wasser,
20 do absinthe Suisse,
10 doux. [illegible] de Maille, à vendre par
20 av P. LONGIS, No. 116 rue Royale

CONFITURES DE LA HAVANE, de la fabrique La Diana—12 caisses en débarquement du P. Soulé, en rands paubans et assortis comme suit:
2 paubans ananas; 2 dito limons;
2 dito icaques; 2 dito cédrats;
1 dito mangos; 1 dito oranges
1 dito gelée goyaves; 1 dito gelée coroso;
A vendre par
17 av J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—[illegible] barils de 50 douzaines de bouteilles, importés par le P. Soulé, et à vendre par J. F. BERCIER & Co,
17 av 54 Vieille Levée

MAIS—4,500 sacs maïs, en débarquement du steamer Convey, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
17 avril 10, Magasins

FARINE—550 barils farine superfine, en débarquement du steamer Convey, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.
17 av 79, Tchoupitoulas

SAUCISSONS DE LYON—4 cardes en débarquement du navire Francis Depau, et à vendre par
14 av NUMA LACOSTE, 103 Royale

DAME JEANNES—300 de 5 gallons et 100 de 3 gallons en débarquement du navire Francis Depau et à vendre par NUMA LACOSTE,
17 av 103, Royale

LIQUEURS DU PAYS—30 barils eau de vie de New York, 20 do genièvre du pays, à vendre par
8 av SMITH BRYAN, 20 Douane

EAU DE VIE DE PECHE—25 barils en magasin et à vendre par SMITH BRYAN,
8 20 Douane

EAU DE VIE DE NEW YORK—5 demi pipes de preuve supérieure, à vendre par
avril SMITH BRYAN, 20 Douane

HUILE pour tanneurs—50 barils huile pour tanneurs, 5 do blanc de baleine, à vendre par
8 av SMITH BRYAN, 20 Douane

WHISKEY—12 barils vieux Bourbon; 9 do do; 12 dito Monongahela (de 8 ans), à vendre par
8 av SMITH BRYAN, 20 Douane

TABAC de Cube et de la Vuelta, capes et tripes, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
10 avril 20, St Louis.

CAFE de la Havane—200 sacs café à vendre par
10 av LAPEYRE, HARISPE & Co, 20, St Louis

HUILE—500 potiches huile de Malaga ayant droit au drawback, à vendre par
10 av LAPEYRE, HARISPE & Co., 20, St Louis.

PICADURA—20 barils, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.
10 avril 20 St. Louis

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment de Regalias impériales, Regalias, Panetelas, Millar, &c, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
10 avril 20, St. Louis

SARDINES, PETITS POIS—25 caisses sardines à l'huile en boites et demi boites, 5 caisses petits pois, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD.
17 mars—1a 99 rue de la Douane

POUR le marché Mexicain—250 caisses Vin rouge, en douane avec le bénéfice de drawback.

Services de table à dessert, dorés au galvanisme par le procédé Ruolz & Elkington; Cuillères à café, dorées et argentées, à vendre par
9 av LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

LIQUEURS du pays—40 barils eau de vie américaine, 1re et 4me preuves; 25 barils genièvre; 26 barils rum de la Nlle. Angleterre. En débarquement du navire Franconia, et à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
9 av 30 Vieille Levée

BLANC DE BALEINE—100 caisses marque French & Coffen, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
9 av 30, Vieille Levée

DIVERS—Récemment reçu par le navire Edouard et à vendre à des termes raisonnables—300 paniers huile d'olive, par 12 bouteilles de 22 onces; 200 dito anisette; 50 caisses fruits à l'eau de vie, en jarres; 80 dito en flacons; 50 dito kirsh; 50 dito absinthe de la marque réputée de Dubied père et fils, 55 dito cerises à l'eau de vie.
14 av REYNAUD, CUCULLU & Co.

TABAC à Chiquer—53 caisses de bonne qualité, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
13 av 93, Tchoupitoulas

FARINE—300 barils des meilleures marques des Illinois, à vendre par J E WOODRUFF,
20 av 60 Camp

GRAISSE—100 barils première qualité, à vendre par
20 av J E WOODRUFF, 60 Camp

BOEUF—300 barils Mess, Prime et Prime B, à l'inspection et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par J E WOODRUFF,
20 av 60 Camp

PORC—300 barils Mess, Mess M O et Prime, à l'inspection, à vendre par J E WOODRUFF,
20 av 60 Camp

JAMBONS—40 barriques épaules, à vendre par
20 av J E WOODRUFF, 60 Camp

HUILE—75 paniers huile d'olive fraîche, à vendre par
ROBERTS & HALL,
20 avril 75, Magasins

VIN ROUGE—100 caisses de la marque St. Julien, à vendre par ROBERTS & HALL,
20 avril 75, Magasins

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti dont la signature est apposée à chaque boite. 10.

AVIS—Ayant acquis la certitude qu'une grande quantité de tabac à priser, de la qualité la plus détestable, est journellement vendu [illegible]

[illegible]

N. B.—[illegible]
10 nov—3m

MARCHANDISES.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.
C. YALE Jr.
No. 13, RUE DE CHARTRES.
Nouvelle-Orléans.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, un grand et complet assortiment de marchandises de PRINTEMPS, aux quelles il invite l'attention particulière des Marchands de cette ville et de la campagne.

Son assortiment consiste en partie des articles suivants:
Jaconat et Organdis français.
Barège nouveau genre, Balzorines et Gingas.
Robes brodées pour bal, en Tarlatane et Mousseline suisse.
Soieries et Satin riche pour robes, pour Chapeaux et Florence en couleur.
Gros de suisse noir, et noir bleu, soie d'Italie.
Toiles d'Irlande, toiles à draps, nappes et serviettes damassées.
RUBANS POUR CHAPEAUX ET BONNETS, TAFFETAS ET SATIN, un assortiment complet.
Crêpe et crêpe lisse, noir et couleur.
Barège vert, et voiles de différents genres.
BOMBAZINES ET ALPACCA.
Aussi un grand assortiment de MARCHANDISES BLANCHES, DENTELLES, TOILES, BRODERIES, &c &c, aussi un complet assortiment d'articles pour MODISTES, CHAPEAUX ET PAILLE DE TOUT GENRE.
Fleurs artificielles, FRANÇAISES ET AMÉRICAINES.
Tient aussi constamment en vente, GANTS ET MITAINES de toute espèce, et qualité.
Bas de laine, filoselli, coton et soie.
Jupons blanc, rayé et façonné,
SCHALES ET CRAVATTES fantaisie; et une grande variété de marchandises, tenu dans ce genre.
C. Y. Jr, recevra par chaque navires, de nouvelles marchandises de saison, achetées aux ENCANS DE NEW-YORK.
9fév.

HABILLEMENS D'ETÉ DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS

En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits-sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici; alpacca, croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux; habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.

PANTALONS

En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.

GILETS.

En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, chalie à petits dessins; ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de repe, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.

Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem guinghain et calicot; chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.

Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
18 mars ALFRED MUNROE, 34, Magasins

COMESTIBLES, VINS

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Strafford, capitaine Robson, venant de Bordeaux

40 barriques	Vin rouge	St Emilion;	
12	do	do	St Julien Médoc;
8	do	do	Château Margaux;
4	do	do	Château Lafitte;
4	do	do	Château Léoville;
27 demi bques.	do	do	St Emilion;
9	do	do	St Julien Médoc;
9	do	do	Château Margaux;
9	do	do	Château Léoville;
27	do	Vin blanc	Sauternes;
27	do	do	Barsac;
27	do	do	Haut Sauterne;
26	do	do	Haut Barsac;

200 caisses par 12 bouteilles vin rouge St Julien Médoc;
51 do 24 1/2 do do do;
18 tierçons Vinaigre de vin blanc;
85 caisses Absinthe de Vesin & Lecoultre;
65 caisses Cerises de Chauvet & Clermont; 50 do Liqueurs fines, surfines et superfines; 12 do Curaçao, grand et petit modèle; 10 do Kirchenwasser; 30 do Fruits à l'eau de vie; 3 do Anisette superfine; 24 do Sardines à l'huile de Camus; 2 do petits Pois au beurre; 3 do Cèpes à l'huile en boites, 2/3 et demi boites; 1 do capsules à bouteilles; 1 do étiquettes St Julien Médoc 1840; 100 paniers de 6 bouteilles Guignolet; 50 do de 100 bouteilles vides; 300 caisses de 12 bouteilles vides; 150 milliers Bouchons longs et demi-longs; 1 demi-pipe vieille Eau de vie de Cognac; 3 barriques contenant des plants de vignes.
NUMA LACOSTE,
24 mars 103, rue Royale

EN débarquement du navire l'Edouard, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
25 boites Truffes du Perigord;
30 demi boites do do;
7 caisses Pâtes truffes; 167 boites petits Pois;
1444 boites, demi et quart de boites Sardines à l'huile;
20 caisses Fruits au jus; 1 dito Cèpes à l'huile;
4 barriques vieux Vin blanc Haut Sauterne;
27 barils do do do;
23 barriques do rouge Médoc et St. Julien;
20 do do do Montferrand.
500 caisses Vin rouge St. Estèphe Médoc:
46 do do Lafitte;
46 do Vin blanc Sauterne 1822;
23 do do Hermitage, qualité supérieure;
46 do Vin rouge Chambertin, dito;
7500 Bouteilles vides, en paniers de 150 chaque.
4 av CHS. DUFOUR, 11 Conti

A VENDRE par les soussignés, pour clore diverses factures,
24 caisses véritable Kirch de Suisse;
200 paniers Anisette surfine de Bordeaux;
50 paniers Guignolet d'Angers;
100 mille bouchons fins et pointus;
100 mille bouchons fins ordinaires;
50 caisses Eau de fleurs d'oranger,
10 estagnons Eau de fleurs d'oranger;
20 caisses liqueurs assorties, 1/2 et 1/4 de bouteilles;
80 boites peintures verte de Paris;
5 jarres de vernis.
50 douzaines chemises de Mulhouse, en couleur;
100 paires de bottes françaises;
100 chapeaux de soie. DUDOUYT & TEULADE,
20 mars 13, rue Toulouse.

DIVERS—18 barriques huile de blanc de baleine d'hiver, épurée; 500 tambours figues de Smyrne; 5 tierçons huile de baleine épurée; 300 douzaines seaux peints; 300 onces quinine; 30 surons indigo Carraras, 1ère qualité; 100 barils sel d'Epsom raffiné, de Baltimore; 50 barillets salpêtre raffiné; 10 barriques garance allemande; 200 doux. gobelets Nouvelle Angleterre; 50 quarts vin d'Oporto, véritable; 30 dito vin de Madère et de Marseille, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 mars 30 Vieille Levée

LIQUEURS—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages et a en magasin:
50 barils brandy du Nord; 50 do genièvre marque double ancre, 25 do genièvre de Rock [illegible]; 100 do eau de pêche supérieure, de Baltimore, 24 barils vieux whiskey de Monongahela; 20 do whiskey de Geogie; 12 do vieux whiskey Bourbon; 10 barils huile pour tanneurs, à vendre par
9 av SMITH BRYAN, 20 Douane

A VENDRE par le soussigné les articles suivants:

50 Barriques de vin rouge,		de	St-Julien;
25	do	de	St-Emilion;
20	do	de	St-Estèphe;
20	do	de	Margaux;
30 demi barriques do		de	Pauillac;
20	do	de	Margaux;
50	do de vin blanc	de	Haut-Sauterne;
900 Caisses de 12 bouteilles de vin rouge, Médoc;			
50	do	do	Margaux;
50	do	do de vin blanc, de H-Sauterne;	
25	do de 24 demi bouteilles, de		
6	Futailles Eau de Vie de Cognac fine Champagne très vieille;		
50	Caisses Cerises à l'Eau-de-Vie;		
50	Paniers d'huile d'Olives;		
10	Caisses prunes à l'Eau-de-Vie;		
50	Balles de bouchons, diverses qualités;		
5	Futailles fil à voile en petites pelottes;		
10	Caisses de 48 demi boites Sardines à l'huile;		
50	paniers de 100 chaque, bouteilles vides &c		

14 fev EDOUARD LARRONDE, 85, rue St Louis

EN magasin et à vendre par le soussigné—26 caisses kirsch 1ère qualité, 100 caisses absinthe suisse (Sauvageol & Bruneton) 25 caisses vieux Madère, 24 demi bouteilles à la caisse; 50 caisses Curaçao de Hollande, 40 caisses Marasquino de Zara, 330 caisses muscat de Frontignan, 200 paniers huile de Pagniol en grandes bouteilles de 24 onces et demi bouteilles, 150 paniers huile de Bordeaux, grands et petits modèles; 300 caisses liqueurs.
9 mars & Y BARRETT, 25 Vieille Levée et 21, Gravier

A VENDRE par le soussigné au débarquement du Queen Victoria, du Havre,
1 caisse Barèges hautes nouveautés.
2 do coutils fil. do
3 do mousselines blanches Suisses.
2 do chapeaux paille de riz et d'Italie.
L. H. RICHARD, 33, rue la Douane,
2 mars au premier, encoignure Chartres

DROGUES ET MEDECINES.

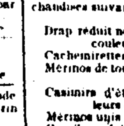

REÇU par le navire Hargrave, venant du Havre, et en débarquement, savoir
Quinine française—drawback;
Sangdragon; pois d'Iris;
Papier d'Albespeyres: dito de Vee;
Bougies et sondes assorties en gomme élastique;
Valériane de zinc;
Lactate de fer; 20 caisses savon de Castille;
Capsules de Mothes;
Pilules de Raquin, dito de Vallet; dito de Lartigue;
Grains de santé de Frank;
Biberons Darbo; sondes de Mayor assorties;
Poudre ferrugineuse de Quinevile,
Sirop de Johnson; dito de Lamouroux;
Eau de Guilié—à vendre chez
BERTRAND & SIBOS,
4 avril Encoignure Royale et Bienville

SALSEPAREILLE—30 balles salsepareille, à vendre par
BERTRAND & SIBOS,
4 avril Encoignure Royale et Bienville

VIN DE WERMOUTH—10 caisses, à vendre chez
BERTRAND & SIBOS,
4 avril Encoignure Royale et Bienville

TOILES—Un assortiment général de Toiles d'Irlande 4/4 et 7/8, en pièces et demi dito; Toiles à draps; Brin de fil à moustiquaires, &c. à vendre par
30 m VANCE & LEPPER, 24 Bienville

HABILLEMENTS D'ETÉ.
EMPORIUM DU SUD, 123, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE.

JE reçois maintenant, directement des manufactures de New-York, les articles ci-après, par les navires Orleans, Vicksburg et Oswego:

HABITS ET REDINGOTTES de drap d'été, noir, brun et de fantaisie, mérinos et cachemire d'été.

HABITS DE TRAVAIL en mérinos et différentes étoffes de fantaisie.

PANTALONS en mérinos, coutil fil, ginga, etc., que je vendrai bon marché pour du comptant.
JOHN BELLOW, Jr.

P.S.—La coupe et la façon de ces habits ne peut pas être surpassée en cette ville. 12 mars

$35,000 D'HABILLEMENS EPAIS, A VENDRE à des prix bien au-dessous de tous ceux payés jusqu'à présent à Nouvelle-Orléans, au No. 34, rue des Magasins.
27 jan ALFRED MONROE.

DIVERS.—4 barils Casse; 15 caisses vin du Rhin; 1 caisse moutarde française; noir animal en poudre; 5 barils vieux cognac 1810 et 1825, à vendre par
Th. BAILLY BLANCHARD,
17 mars—15 99, rue de la Douane.

CHAPEAUX—3 caisses chapeaux, feutres, noirs et gris castor et chapeaux de soie, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
17 mars—15 99 rue de la Douane

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources même ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

EN débarquement du navire Lubeck, venant de Bordeaux:
25 caisses prunes en jarres.
25 do fruits au jus.
12 barriques vin vieux article supérieur.
50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
4 avril 34 Vieille Levée

MORUE—250 caisses en débarquement du navire Rialto, de Boston, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
14 avril 34 Vieille Levée

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Lubeck, venant de Bordeaux:
120 barriques Vin rouge;
8 familles plants de vignes, premier choix.
14 av P. & J. LACOSTE, 103, Royale

CIGARES de la Havane—[illegible]

[illegible]

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi 23 avril 1846.
La septième représentation des
LES MARTYRS,
Grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, de Donizetti.

Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle, décors nouveaux peints par Develle, costumes neufs, &c.

On commencera à sept heures

Samedi 25 avril, BÉNÉFICE de M. DOUVRY, première basse-taille du Théâtre d'Orléans.

LEOPOLD DE MEYER

A L'HONNEUR d'annoncer au public que VENDREDI PROCHAIN, 24 COURANT, aura lieu son second et dernier CONCERT, à la Salle de Bal St. Louis.
(Voir les programmes.)
22 avril

SALLE DE BAL DE L'ARMORY.

UN bal de Célibataire au bénéfice de Mme Arcatine Brooks, aura lieu à la Salle de Bal du Washington Armory, JEUDI, 23 courant. La liste de souscription est maintenant ouverte au bureau de la salle. Les souscripteurs sont priés d'envoyer leurs listes d'invitation.

COMITÉ

J. L. Poalk,	W. J. Earthman,
L. Horn,	W. L. Poalk,
Samuel S. White,	Henry G. Heartt,
J. E. Caldwell,	H. J. Baer,
R. Doane,	J. Viosca, jr.

21 avril—3

THEATRE ST. CHARLES.
LUDLOW & SMITH, DIRECTEURS.

LE public est respectueusement informé que le célèbre DR. VALENTINE, et le fameux SIGNOR BLITZ, ont été engagés et donneront leurs représentations extraordinaires, CE SOIR.

(*Il y aura changement de spectacle à chaque soirée.*)

RÉUNION DE TALENTS DU DR. VALENTINE ET DU SIGNOR BLITZ.

Première Partie.

Le DR. VALENTINE, le premier mime du monde, jouera les personnages les plus burlesques et excentriques, avec intermède de récits comiques, chansons, etc.

Seconde Partie.

Le SIGNOR BLITZ, savant professeur de nécromancie, et le ventriloque le plus célèbre du siècle.

La soirée finira par le tour de la danse des six assiettes.

Prix d'entrée: Premières et parquet 50 cents, secondes et troisièmes 25 cents, galerie, gens de couleur 25 cents.

On ouvrira les portes à sept heures et demie et on commencera à huit heures précises. 18 avril—6

Baquettes! Baquettes!!

CES parties intéressantes vont commencer, et dimanche, dix-neuf du courant, aura lieu la première de l'autre bord, à Alger; elles se continueront tous les dimanche et lundi pendant toute la saison, et commenceront à trois heures jusqu'à la nuit.

Les steamboats (ferry) de la première Municipalité, vis-à-vis la Halle aux viandes, feront le trajet pendant tout le temps que durera la partie.

On entre gratis aux jeux de raquettes. 16 avril

MARCHANDISES

MARCHANDISES SECHES,
FETTER & BOYD, No. 70, RUE GRAVIER,

VIENNENT de recevoir et offrent à vendre, AUX PRIX LES PLUS BAS, CINQ-CENTS COLIS DE MARCHANDISES SECHES, DE SAISON, TELLES QUE:
Calicots d'un genre tout à-fait nouveau,
Linon, jaconats de fantaisie, mousseline, guingham,
Robes balzorines, barèges et florentines,
Batiste blanche, jaconats, mousseline Suisse et en lisières.
Toile d'Irlande, toile à draps et damassée, linge de table, serviettes, essuie-mains, torchons, diapré de Russie, mouchoirs fil et linon, cotonnade, dennims, étoffe Hickory à raies, gambroons, coutil fil et étoffes à pantalons, coton du pays, blanc et écru, de 3/4, 7/8, 4/4, 5/4, 6/4 et 12/4.
Etoffes à moustiquaire, draperies, bretelles.
Rubans, dentelles, guimpes, mouchoirs soie, de fantaisie; mouchoirs de poche en coton et soie, cravattes soie, bas, gants, caleçons et chemises, osnaburgs, coton Virginie, plaids bleus, idem rayés, ginga à tablier, coutil à matelas, ginga fil, ginga à habit, guingham à carreaux, couvertures, kerseys, jeans du Kentucky, linseys, draps casimir, habillements d'été &c &c.

P. S. Les personnes qui ont à acheter feront bien de venir à ce magasin avant d'aller ailleurs.
13 avril FETTER & BOYD.

LE Soussigné devant bientôt partir pour l'Europe, prévient les Marchands de la ville et de la campagne, qu'à partir de ce jour, il vendra à des prix réduits, pour du comptant.

Il a maintenant en magasin et en débarquement du navire Octavius, du Havre:
Chapeaux de paille pour hommes,
Do do pour enfants,
Gants de filet, noirs et blancs, mitaines de filet longues et courtes,
Gants fil d'Ecosse pour hommes,
Do do pour dames,
Chemises de couleur en belle qualité,
Chaussettes et gants fil écru,
Bas de coton blanc, pour dames et fillettes
Coutil tout fil haute nouveauté,
Do do blanc; cotonnade française.
Mouchoirs batiste en fil,
Do do en fil d'Ecosse, eventails,
Rubans de satin et de taffetas; Prune de noire,
Bas et chaussons d'enfants; mouchoirs imitation madras,
Bretelles sans couture, et autres qualités,
Jolies bourses en soie pour dames; corsets français,
Jupons en crinoline, cols de satin pour hommes,
Cravates noires et couleurs; fil à cordonnier gris et jaune,
Cartes à jouer françaises et américaines,
Un bel assortiment de savons fins.
Papier rayé, peignes, agrafes noires et blanches, galons, coulisses, lacets de soie pour bottines, brosses, boutons, cuirs à rasoirs, houppes à poudres, cordonnet en soie, en poil de chèvre et en coton, aiguilles, épingles, miroirs, lunettes, fil de Rennes, soie à coudre, colliers, bracelets, boucles, coton, dés à coudre, &c. &c.
O. TALAMON,
7 avril 44, rue de Chartres

DAVID & CHAPUS
93, RUE CHARTRES,

REÇOIVENT par les navires Florence, Franconia, Silas Holmes et Huguenot de New York, les marchandises et après qu'ils vendront à des prix au-dessous de cours, pour du comptant, savoir:

Indiennes des patrons les plus nouveaux et de toutes les largeurs, coton blanc 3/4 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4 de toutes les qualités, jaconat anglais nouveaux dessins et organdis; balzorine et barège, Taglioni et Muzulman, mousseline suisse unie, à raies et à carreaux, dentelle, batiste d'Ecosse; mousseline imprimée à raies et à carreaux, gants et mitaines filet noirs et blancs, linon blanc mouchetés et à fleurs, Russia, cambric, nappes et serviettes en fil uni et damassé, dentelle en fil et en coton, imitation valenciennes, rubans pour modistes, blanc et en couleurs, satin depuis No. 1 1/2 à 12, chapeaux de paille pour dames, des formes les plus nouvelles depuis $1 à $ 20, nanzou et percale blanche, toile de Paris, fil d'Irlande en pièce et 1/2 pièce, cravates batiste pour hommes, (haute nouveauté; mouchoirs batiste de tous les genres et qualités, unis et à ourlets, à rivières et garnis, écharpes de barège, cachemires superbes depuis $2 jusqu'à $7 la pièce, fil Marshall, blanc et noir, soie à coudre 1ère qualité, bretelles, boutons de fil blanc par 300 yards, percalines pour tailleurs, cotonnade fantaisie, log cabin, boutons, agrafes, coutil pour robe pantalons, aiguilles de Warin, et un grand assortiment de bas, chaussons, &c. 13 avril

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No 10, Rue du Canal.—(Paulding-Row)
Entre les rues de la Vieille Levée et Chartres. Manufacture No 298, rue Broad, Newark, N. J.

ONT reçu par les navires Florence, Sartelle, Franconia et Silas-Holmes, et offrent à DES PRIX EXTRÊMEMENT BAS POUR DU COMPTANT, l'assortiment de marchandises d'été, ci après détaillé.

HABITS—Noirs, en mérinos français, allemand et anglais, habits et levites-paletots, sacs, levites écourtées, surtouts de bureau, levites et habits en cachemirette noir, gris et autres couleurs fantaisie, idem alpaca, croatings et tweeds d'été, idem uni, à carreaux et à raies, en coutil fil, idem en Union drill, en ginga, idem Union, cotonnade, lasting de fantaisie, coutil coton, jeanne-coton et guingham.

PANTALONS—En mérinos de tout genre, drap de mode, bombazin, lasting, drilling fil, de fantaisie, en toile à raies et à carreaux, en casimir d'été, en cotonnade écossaise et unie.

GILETS—En satin noir et bombazin, satin et soie à dessins; piqués de Marseille fantaisie et un, en cachemirette d'été, en valencienne et poile de chèvre.

CHEMISES—En toile, en coton avec devant de toile en toile rayée, calicots, en coton uni, blanc et écrue, en tricot gris et blanc, en laine d'agneau et mérinos, en coton tricotté, écru et blanc.

CALEÇONS—Blancs et écru, coton tricotté, coton uni, toile blanche et écrue.

CRAVATES—En soie noir d'Italie, en guingham, en soie unie et toile. Bretelles en gomme élastique et soie. Chaussettes blanches et écrues.

Les habitans, marchands et détaillans sont respectueusement invités à examiner les marchandises ci-dessus avant de faire leurs achats ailleurs. Les quelques objets d'hiver qui leur restent sont offerts en vente à très bas prix et presqu'au cout.
10 av GARTHWAITE, PAYAN & Co

AU MAGASIN FASHIONABLE,
RUE DE CHARTRES No. 123.

LES soussignés reçoivent par les navires Queen Victoria et Leonidas, du Havre, leur assortiment de Marchandises de printemps et d'été. Leur sœur CORDEVIOLLE, maintenant à Paris, a porté les plus grands soins aux choix des NOUVEAUTÉS les plus récentes. L'attention des amateurs est sollicitée respectueusement pour les marchandises suivantes:

POUR HABITS.
Drap réduit noir, bronze, bleu, cap-de Maure et autres couleurs de mode;
Cachemirettes Extra de toutes couleurs,
Mérinos de toutes les nuances.

POUR PANTALONS.
Casimirs d'été, grande nouveauté, noir, bleu et couleurs de mode;
Mérinos unis et façonnés, noir et couleurs de mode.
Coutils anglais et français, blanc et couleurs de mode, à dessins très variés, dernières nouveautés, provenant des meilleures fabriques.

POUR GILETS.
Bazin anglais, blanc extra fin; Bazin français, couleurs de mode, nouveaux dessins, à raies, à carreaux et cachemire de toutes les nuances;
Soies pour gilets d'été, de dessins assortis;
Cravates de batiste d'Ecosse croisée, nouveau genre;
Foulards vrai cera, dessins nouveaux;
Caleçonade toile à corsets;
Gants desoie de toutes couleurs, de fil écru, de fil d'Ecosse, &c.; Bretelles de soie, &c.
12 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

No. 58, RUE DE CHARTRES.

LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Monument, et Maria Cleaves, les marchandises ci après:
Coutil français et anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons;
Bazin piqué, dit Feliciana, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets.
Mérinos noir et en couleur, pour habits et levites.
Drap de dame, anglais, noir et en couleur, pour levites,
Chaussettes en coton, anglaises,
Chemises françaises et cols de chemises,
Cravates en mousseline, françaises,
Bretelles françaises, en soie élastique.
Tapis de billard &c. &c.
Ils tiennent aussi un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionneront, sur demande, dans le dernier genre de Paris.
25 mars L. A. & W. BARBARIN.

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

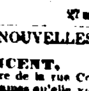

SERONT données pour l'arrestation et la mise en prison de l'esclave griffonne MARY-ANN, qui s'est échappée depuis la fin de février. Elle a été achetée par l'intermédiaire de MM. Abat & Domingon et de M. Lacaze, courtier. Cette esclave a appartenu à M. Milliken, et a depuis été employée par M. John Tarbe. Elle est bien connue en ville et a été dernièrement vue sur la Levée, vers les marchés de la première municipalité. S'adresser à
BOGART & FOLEY.
No. 88, rue Gravier, ou à
13 avril—30 GUSTAVUS CALHOUN, aux Natchez.

AVIS AUX EMIGRANS EUROPEENS ET AUTRES, TERRES A VENDRE.

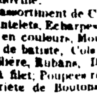

Ces terres situées dans le comté de Marion, Etat du Tennessee, et près de la rivière de ce nom, d'une qualité excellente, propres à la culture de toutes les céréales, sont offertes à des prix et conditions raisonnables. S'adresser, pour plus amples renseignements, au soussigné. GIFFARD,
Place Ste. Antoine, à la serre nouvellement établie dans l'enclos de la glacière appartenant à M. Courvoisier, concesseur. 31oct—6m

AUX DAMES!

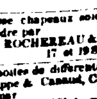

Modes, [illegible] de printemps, marchandises [illegible] et du dernier goût, d'importations [illegible] à vendre en gros et en détail, au No. 61, rue de Chartres. [illegible]
STILLMAN & Co,
61, Chartres

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

[illegible] de l'Union de la Louisiane [illegible]
COUR DE DISTRICT—No. [illegible]

[illegible] Cour de District de la Première District de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le lundi vingt-cinq mai 1846, à midi, la propriété et les actions de banque ci-après décrites, savoir:

1o. Un certain lot ou morceau de terre situé au faubourg Delord, dans les limites de la Seconde Municipalité de cette ville, borné par les rues Front, Louisa, Nouvelle Levée et Gaiennié, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, ledit ilet mesurant environ cent quatre-vingt onze pieds dix pouces de face à la rue de la Nouvelle Levée, cent quatre vingt onze pieds dix pouces de face à la rue Front, et trois cent six pieds de profondeur et face aux rues Louisa et Gaiennié.

2o. Et neuf cent cinquante six actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane, inscrites au nom de dudit James Erwin, et garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite. Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.
JOHN L. LEWIS,
22 av—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Miguel Ozenhes.

COUR DE PAROISSE—No. 14,450—En vertu d'un plusieurs ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi vingt-cinq mai 1846, à midi, les propriétés suivantes, savoir:

Deux terrains situés au faubourg Montreuil, au-dessous de cette ville, désignés par les numéros CINQ et SIX de l'ilet No. TROIS, sur le plan du dit faubourg, dressé par Joseph Pilie, alors voyer de cette ville, le seize juin 1831, déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire; les dits terrains mesurant, au pieds anglais, comme suit, savoir: le terrain numéro CINQ, cinquante-trois pieds de face à la rue Elmire sur cent vingt pieds de profondeur; et le terrain numéro SIX, cinquante-quatre pieds huit pouces et demi de face à la dite rue Elmire, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue de Craps; ensemble les bâtisses et constructions toute nature qui existent sur les dits terrains, et toutes autres appartenances et dépendances, sans réserve. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
22 avril—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DES PREUVES—No. 1743—Evelina Hopkins épouse de Orrna Byrd vs James Hopkins, et. S. fa—Cour de District—No. [illegible]—Charles W Hopkins, subrogé &c. vs James Hopkins, dans l'affaire de la banque du Gaz vs le dit défendeur, S. fa—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Cour des Preuves, et par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans les affaires ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, le samedi 23 mai 1846, à midi, les propriétés et esclave suivans, saisis dans les affaires ci-dessus, savoir:

Trois lots de terre situés au faubourg Tremé, et désignés sous les Nos 17, 18 et 19, de l'ilet No 25, d'après un plan dressé par Bourgerol, daté du 16 janvier 1830, et déposé en l'étude de F. de Armas, notaire. Les dits lots mesurent, chaque, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste. Anne, sur 94 pieds 10 pouces et 2/10 de profondeur. Le lot No. 17, formé l'angle des rues Ste. Anne et Derbigny.

2o. L'esclave GEORGE, mulâtre âgé d'environ 17 ans.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
22 av Shérif de la paroisse d'Orléans.

PAROISSE DE JEFFERSON—COUR DES PREUVES.—Succession de Pierre Bruneau, décédé.

En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, de la paroisse de Jefferson, en date du 20 avril 1846, le soussigné, juge de paroisse, ex-officio encanteur, offrira en vente publique et à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle Orléans, le 23 mai 1846, à midi, la propriété suivante, savoir:

Une portion de terre, située au faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, faisant partie du lot désigné sous le No. sept de l'ilet No quatre, sur un plan fait par Joseph Pilie, voyer de la ville le 9 novembre 1830, déposé en l'étude de G. R. Stringer maintenant de Theodore Guyol, notaire à la Nouvelle Orléans; ladite portion de terre ayant, mesure anglaise, 55 pieds de face à la rue Adele, sur 120 pieds de profondeur, avec tous les droits et privilèges &c.

Conditions de la vente —Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant intérêt à raison de huit pour cent en cas de non paiement et assurés par hypothèque.

L'acte de vente pardevant le juge soussigné, aux frais de l'acquéreur.

Paroisse Jefferson, 20 avril 1846.
22 av PERSIFOR F. SMITH, Juge

L. A. Pigneguy vs. Mme Zerben.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 2 mai 1846, à midi, à mon magasin de dépôt, Passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti,

Un sofa et deux tables, saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions—comptant.
22 avril C. CLAIBORNE, marshal.

CHRISTIE'S

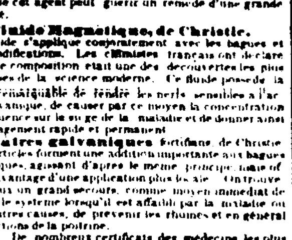

BAGUES GALVANIQUES,
FLUIDE MAGNETIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues avec l'aide du Fluide magnétique ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertigo, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblemens, étourdissemens, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale* et de toutes les *affections nerveuses*. Dans tous les cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessins très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques

Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, à la bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.

Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de déterminer un soulagement rapide et permanent.

Emplatres galvaniques fortifians de Christie.

Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouvera en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
29 janv—3m

EN débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
40 barriques Vin rouge,
100 caisses Cerises,
40 caisses Abricots à l'eau de vie;
25 caisses Prunes do do;
25 caisses Curaçao, grand modèle;
30 boites Peintures vertes, à vendre par
3av DUDOUYT & TEULADE.

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback:
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux.
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale.

VIN ROUGE ET VIN BLANC—Au débarquement de la barque Lubeck, venant de Bordeaux, à vendre par
13 av B TALAMON, 80 St Louis

VIN DE JURANÇON—200 bouteilles vin blanc de Jurançon, à vendre par
13 av B TALAMON, 80 St Louis

VIN ROUGE VIEUX pour familles—Vin en caisses, St Emilion Médoc, St Julien Médoc, à vendre par
13 av B TALAMON, 80 St Louis

HUILE D'OLIVE—200 paniers, de la marque Possel fils, à vendre par
13 av B TALAMON, 80 St Louis

BOUTEILLES VIDES, bouchons de différentes qualités, bouchons à damejeannes, à vendre par
13 av B TALAMON, 80 St Louis

GINGEMBRE—20 sacs gingembre sec, à vendre par
P. CUSACHS,
10 av Encoignure Condé et St. Philippe

ALCOHOL—10 barils alcohol rectifié, à vendre par
P. CUSACHS,
10 av Encoignure Condé et St. Philippe

NOIR ANIMAL—20 barils, à vendre par
13 av B VALLS, 26 Commune

BOUCHONS—En sacs de 1000, à vendre par
13av B. VALLS, 26 Commune

AMANDES écossées amères et douces, à vendre par
13 av B. VALLS, 26, Commune.

PICADURE—6 barils en magasin et à vendre par
13 av B. VALLS, 26 Commune

GRAINES pour oiseaux—25 sacs et barils à vendre par
13av B VALLS, 26 Commune.

TABAC en Feuilles—Quelques balles Vuelta de abajo, à vendre en magasin, par J M CABALLERO,
7 av 32 Vieille Levée

A VENDRE par le soussigné, les marchandises ci après, en débarquement du navire Strafford, venant de Bordeaux:
304 barriques vin rouge, de diverses qualités,
16 demi barriques et barils vin blanc haut Sauterne.
24 mars—30 G M LUCAS, 30 Bienville

SUCRE DE LA HAVANE—blanc, jaune et terre, à vendre par B. VALLS,
17 av 26, Commune,

GENIEVRE de Hollande (Swan brand)—3 pipes, à vendre par B VALLS,
17 av 26 Commune

CACAO—18 sacs de Para, à vendre par
17av B. VALLS, 26, Commune

GUABA, pâte et gelée, à vendre par
17 av B. VALLS, 26, Commune.

VIN de Jerez, en barils de 8 galons, à vendre par
17 av B. VALLS, 26, Commune.

CIGARES de la Havane—300,000, qualités assorties, à vendre par B VALLS,
17 av 26 Commune

TABAC de la Vuelta pour capes et tripes, à vendre par
17av B. VALLS, 26, Commune,

GRAINES pour oiseaux—25 barils et sacs, à vendre par B. VALLS,
17 avril 26, Commune

DIVERS—3000 galons huile de blanc de baleine d'hiver épurée; 2000 do huile de baleine; do 2000 do épurée; 70 barils huile des Tanneurs; 600 caisses blancs de baleine New Bedford et Boston; 300 caisses chandelles de composition; 100 do de l'Etoile; 300 caisses savon extra No. 1; 50 boites thé, Pouchong; 1000 barillets clous assortis; 800 barillets blanc de plomb No. 1, et extra et pur; 50 do peinture noire anglaise, à vendre par
LEONARD STURTEVANT & Co,
19 mars 12, Vieille-Levée.

CHEMISES—Le soussigné offre à vendre au débarquement du navire Edouard, de Bordeaux:
20 douzaines chemises Mulhouse et Rouen.
14 avril CHS. DUFOUR, 11 Conti

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—AVRIL 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	G
Aufroy,	Gusman, les époux
B	Geoffret de Fleix, les époux
Baudroux de Maillé,	J
Beros frères	Jannin, Claude, François
Boillon, Alexandre	L
Bauzon, Moreau Jean	Lanier, Auguste
Bolle, Richard, prêtre	Littée, Aurélia
Bouget, les frères	M
C	Michel, Jacques
Cabiane, Michel	P
Cantagrit, Pierre	Pichot, menuisier
Caillet, Antoine,	Porreau, Louis Ernest
D	Q
Deporet, Dlle et Vve Ja-Bte.	Quintrez, Charles
Dubois, Gustave Parrein	T
F	Tuelon,
Faillon, Docteur	V

La chancellerie du Consulat [illegible]
9avril

VENTES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES—Succession de Robert Layton.—Vente de succession—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la paroisse Jefferson, en date du 21 d'avril 1846, il sera vendu par le soussigné, juge de la Cour des Preuves de la dite paroisse, à l'Arcade de Banks, en la ville de la Nouvelle Orléans, le mardi, vingt sixième jour de mai 1846, à midi, les propriétés ci-après, appartenant à la succession de Robert Layton, décédé:

La résidence du défunt, sise rue Carondelet, entre celles Poydras et Hevia, bornée d'un côté par la propriété de Samuel J. Peters, et de l'autre par la propriété de Mme McMaster, étant le lot No. 6, sur le plan de C. F. Zimpel, en date du 10 décembre 1833, déposé en l'étude de Jules Mossy, lequel lot mesure 43 pieds un pouce de face à la rue Carondelet, 154 pieds du côté du lot No. 5, et 114 pieds de l'autre côté jusqu'à ce qu'il atteint un point où il s'élargit sur une ligne à angle droit de 25 pieds 10 pouces; alors sur une autre profondeur de 45 pieds 10 pouces dans le fond où il mesure 69 pieds un pouce, plus ou moins.

Les bâtisses sont à trois étages, et ont été construites avec la plus grand soin et à de grands frais. Il y a des écuries, remises et magasins pour déposer le bois. Le tout est en bon ordre, et sous le rapport de l'agrément et de la commodité, cette maison ne le cède probablement à aucune autre en ville.

Aussi—**Les Propriétés de Valeur** ci-après désignées, situées en la ville de Lafayette, à savoir:

QUATRE LOTS DE BATTURE désignés sous les Nos 4, 5, 14 et 15, sur un plan général fait par Hugh Grant, voyer de la ville, en date du 2 février 1844.

Le lot No. 4, mesure 30 pieds 7 lignes de face au chemin Public, entre les rues Borapuru et Première, sur 80 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 5, 87 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 3, et 20 pieds 1 pouce et 7 lignes de large à la rue de la Levée.

Le lot No. 5, mesure 30 pieds et 7 lignes de face au chemin Public, entre les rues Borapuru et Première, sur 89 pieds un pouce et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 5; 88 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 4, et 20 pieds 2 pouces de face à la rue de la Levée.

Les lots Nos 14 et 15, mesurent chacun 25 pieds 9 pouces et 4 lignes de face au chemin Public, entre les rues Borapuru et Fulton, et s'étendent jusqu'à la rue de la Levée, sur laquelle ils mesurent chacun 25 pieds 9 pouces et 4 lignes.

AUSSI—SIX LOTS DE TERRE, désignés sous les Nos 147, 148, 149, 150, 151 et 152, dans l'ilet No 15, bornés par les rues Première, Borapuru, Chippewa et Fulton; chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces à la rue Fulton, sur 120 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No 152, forme l'encoignure des rues Première et Fulton.

AUSSI—SIX LOTS DE TERRE désignés sous les Nos 87, 88, 89, 90, 91 et 92, de l'ilet No 14, bornés par les rues Première, Fulton, Borapuru et Rousseau. Chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Rousseau, sur 100 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No. 92 forme l'encoignure des rues Première et Rousseau.

AUSSI—SIX LOTS DE TERRE désignés sous les Nos 193, 194, 195, 196, 197 et 198, de l'ilet No 24, bornés par les rues Première, Jersey, Borapuru et Chippewa. Chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Chippewa, sur 120 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No 198 forme l'encoignure des rues Première et Chippewa.

AUSSI—SIX AUTRES LOTS DE TERRE, de l'ilet No 24, désignés par les Nos 203, 204, 205, 206, 207 et 208. Chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Jersey, sur 120 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No. 203 forme l'encoignure des rues Jersey et Première. Le tout mesure anglaise.

CONDITIONS DE LA VENTE

Un quart comptant; et la balance en trois paiements égaux à 6, 12 et 18 mois, en billets assurés par hypothèque spéciale sur la propriété et portant huit pour cent d'intérêt par an, du jour de l'échéance à celui du paiement, mais sans pour cela qu'on ait droit de retarder le paiement.
22 avril—22, 8 et 21 mai

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle-Orléans—No. 7,819—James S. Vann vs. Geo. M. Kendall.—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un ordre de Cour à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mercredi, 22 avril 1846, à midi,

Le bateau à vapeur FRANKLAND, ensemble avec sa machine, ses meubles, &c. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 60 et 90 jours, en billets de l'acquéreur endossés à la satisfaction du shérif et des parties, demandeur et défendeur.
JOHN L. LEWIS.
17 av—3en6j Shérif de la paroisse d'Orléans.

James Saul, commissaire de la Banque du Commerce vs. Joseph Marcel Ducros.

COUR DE DISTRICT—No. 24,090.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi 22 avril 1846, à midi,

Vingt cinq actions du fonds capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans, au nom du défendeur Jos. Marcel Ducros.

Saisies dans l'affaire ci dessus.
Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
9 avril Shérif de la paroisse d'Orléans

James Saul, commissaire &c. vs Charles G. Johnson, tuteur.

COUR DE TROISIEME DISTRICT d'Est Bâton Rouge—No. 3477—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District d'Est Bâton Rouge, il sera offert en vente publique, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi, 22 avril 1846, à midi,

Vingt actions du fonds capital de la Banque du Commerce de la Nlle.-Orléans, au nom de Eliza Edington. Saisies dans l'affaire ci dessus.
Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
9 avril Shérif de la paroisse d'Orléans.

Causte Vallere vs. Gabriel Vallere, et la succession de feu Hughes Lavergne, décédé.

COUR DE DISTRICT.—No. 24,770. — En vertu d'un writ de vente, à l'effet d'opérer un partage entre les parties, à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le jeudi sept mai 1846, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Un Lot de Terre formant l'encoignure du Chemin Public et de la rue d'Enghein, mesurant au pied français 86 pieds de face au Chemin Public, 205 pieds de profondeur sur la ligne de M. Joseph Pilié, 229 pieds 9 pouces de profondeur et de face à la rue d'Enghein, et 44 pieds sur la ligne du fond. ensemble 200 actions du fonds capital de la Banque de l'Union, reposant sur la dite propriété.

2o. Un Lot joignant le lot ci-dessus décrit, formant l'encoignure des rues d'Enghein et Victoire, mesurant 67 pieds 6 pouces de face à la rue Victoire, sur 39 pieds 8 pouces de face à la rue d'Enghein, 61 pieds sur la ligne de Joseph Pilié, et 44 pieds sur la ligne du fond.

3o. Le Lot No. trois, dans l'ilet treize, situé au faubourg Annonciation, mesurant (au pied français) 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 120 pieds, ledit lot se trouvant borné par les rues St. James et Celeste.

Conditions—Pour le lot premièrement décrit, ensemble avec les 200 actions du fonds capital de la Banque de l'Union, l'acquéreur devra assumer la dette hypothécaire de $6,500 dûe à cette institution, par coupons, conformément à sa charte, et pour la balance il paiera une moitié comptant et l'autre moitié à un an de crédit, pour des billets portant hypothèque et endossés à la satisfaction des vendeurs. Et pour les lots secondement et troisièmement décrits, payables un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets portant hypothèque et endossés à la satisfaction des vendeurs.
JOHN L. LEWIS.
3 avril—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

L'Etat de la Louisiane vs. le steamboat Cadmus, capitaine Dutel, et les propriétaires.
Municipalité No. Un vs. les mêmes.

EN vertu de deux writs de fi. fa. à moi adressés par l'honorable H. Pedesclaux, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 4 mai 1846, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale,

Le steamboat CADMUS, ses agrès, apparaux et meubles. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
3avril C. CLAIBORNE, marshal.

PAROISSE JEFFERSON—Cour des Preuves—Succession de Jas. McKinney, décédé—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves en date du 31 mars 1846, le soussigné, juge de paroisse, offrira en vente publique, à l'Arcade des Banks, rue des Magasins, Nlle Orléans, MARDI le 5 mai 1846, à midi, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, savoir:

Quatre lots de terre contigus, situés au faubourg Bouligny, dans cette paroisse, faisant face à la rue Bordeaux, entre les rues Chesnut et Plaquemines, selon un plan dressé par Bourgerol, député arpenteur des Etats-Unis, le 20 août 1834, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire public à la Nouvelle-Orléans. Les dits lots sont désignés sous les numéros un, deux trois et quatre de l'ilet No. quarante.

Le No. 1 forme l'encoignure des rues Bordeaux et Chesnut et mesure 25 pieds 6 pouces de face à la première rue, sur 100 pieds de profondeur et face à la seconde.

Les lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—comptant.
2 avril—3en30j PERSIFOR F. SMITH, juge.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Henry Swasey

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John H. Fink, curateur de la succession de feu Henry Swasey, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
P. M. BERTIN,
22 avril—3en10j Député Register des Testamens

AVIS—Toutes personnes ayant des propriétés dans la paroisse de Lafourche Interne, résidant ou non résidant dans la susdite paroisse, sont par les présentes notifiées de faire le paiement des taxes d'Etat pour l'année 1845, dans les trente jours qui suivront la présente date, sans délai, à la maison Lacapere & Montagnan, dans la ville de Thibodeaux.

Paroisse de Lafourche Interne, le 25 mars 1846.
13 avril—3 LEON FALGOUT, Shérif.

AVIS est donné par le présent, qu'application a été faite, à la Banque des Artisans et Commerçants, pour le renouvellement du certificat No. 29, série B, de cent actions du fonds capital de la Banque, en faveur de Isabela Preston, en date du 16 novembre 1835, lequel certificat été détruit ou perdu. SAMUEL NICHOLSON.
4 avril—1m 2 p s

SUCCESSION de feu Antoine Daspit St. Amand—Cour des Preuves—Paroisse St. Charles—Attendu que M. Onésiphore St. Amand, exécuteur testamentaire de feu Antoine Daspit St. Amand, a enregistré en cette Cour un compte d'administration et un tableau de distribution de la dite succession;

Avis est par les présentes donné aux héritiers de la dite succession et à toutes personnes y intéressées, de présenter, dans les dix jours qui suivront la première insertion de cet avis, les raisons pour lesquelles le susdit compte d'administration ne serait point homologué et les fonds de la dite succession distribués conformément au tableau.

Paroisse St. Charles, 9 avril 1846.
13 avril—3 en 10j F. CHAIX, Juge

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean Baptiste—Cour des Preuves—Succession de Joseph Tholomie—Attendu qu'Auguste Courvoisier a présenté une pétition à cette Cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph Tholomié, décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Paroisse St. Jean Baptiste, le 8 avril 1846.
Par ordre de la Cour.
13 avril—3 en10j LUDGER PERRET, Greffier

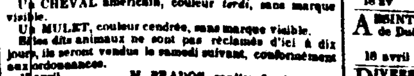

CONDUIT aux épaves de la 3me. municipalité, situées rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Derbigny,

Un TAUREAU, couleur chatain et matché, le ventre et la queue blancs, l'oreille droite trouée et la gauche fendue en deux, sans autre marque visible.

Une VACHE du Kentucky, rouge et blanche, ventre et queue blancs, ayant une étoile au front, sans autre marque visible.

Une VACHE noire, le ventre blanc, les deux oreilles fendues en crochet, sans autre marque visible.

Une JUMENT créole, blanche, ferrée des quatre pieds, sans autre marque visible.

Une JUMENT canelle, borgne de l'œil gauche, les deux pieds de derrière et le pied gauche de devant blancs, et marquée sur la cuisse gauche A. Y.

Un CHEVAL américain, couleur *terdi*, sans marque visible.

Un MULET, couleur cendrée, sans marque visible.

Si les dits animaux ne sont pas réclamés d'ici à dix jours, ils seront vendus le samedi suivant, conformément aux ordonnances.
13avril M. PRADOS, gardien des épaves.

PERINAUD
TEINTURIER, DEGRAISSEUR EN TOUS GENRES. BLANCHIT LES CHAPEAUX DE PAILLE.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente des gardiens du Port renvoyée du jeudi 23 au vendredi, 24 avril 1846.
PAR N. VIGNIE, encanteur

Au magasin de M. Smith Bryan, 20, rue de la Douane

VENDREDI, 24 avril, Il sera vendu à 10 heures du matin,

12 caisses Toiles d'Irlande, 4/4, supérieures, contenues dans trois colis, marquées R. B. S., 47 à 58, avariées à bord du navire Albania, capitaine Crowell, dans un voyage d'importation de Liverpool à ce port, et vendues d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 22 av

Vente par Catalogue de Marchandises Sèches.
PAR N. VIGNIE —Encanteur.

Au magasin de Smith Bryan, 20, rue de la Douane

VENDREDI, 24 avril, il sera vendu à 10 heures A. M.

100 COLIS DE MARCHANDISES SÈCHES DE SAISON, consistant en mousselines, coutils, toiles, toiles de Paris, mouchoirs de batiste, listados, nappes et serviettes damassées, fil patente, osnaburgs, services de table, brinfil, &c. &c. Conditions, à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées la veille du jour de la vente.
22 avril—3

Succession de George Crane.
PAR M. BARNETT Jnr. Encanteur.
Bureau No. 28, rue Conti

IL sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, mardi, le vingt-six mai 1846, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour cette ville et paroisse, portant date le cinq du mois de mars 1844, les propriétés suivantes et esclaves, savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington, au dessous de cette ville, désigné par le lot No. 2 de l'ilet No. 6, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 31 de mars 1835, déposé en l'étude de Felix de Armas, notaire public, ayant, mesure américaine, 45 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès, par une profondeur de 95 pieds, borné du côté droit par le lot No. 1, et du côté gauche par le lot No. 3; ensemble toutes les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre.

2o. Un terrain situé au faubourg Marigny, au-dessous de cette ville, ayant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Casacalvo, sur une profondeur de 85 pieds, et borné du côté de la rue Marigny par la propriété de F. Mollay, et du côté de la rue Mandeville par la propriété de Paul Avril; ensemble les bâtisses, etc.

Conditions: comptant.

La propriété secondement décrite étant vendue sujette à l'usufruit légué par le défunt en faveur de Louisa L. C. L. pour en jouir par elle à sa vie durante.

Les actes de vente pardevant Edward Barnett, aux frais des acquéreurs.

Les ventes devront être passées après les dix jours qui suivront l'adjudication des dites propriétés, en défaut de quoi les dites propriétés seront revendues pour le compte et risque de ceux qui auront négligé de se conformer à la présente clause, sans en donner avis dans les journaux.
22 avril—3 en 30j

J. S. Clark vs. ses créanciers et les créanciers de Swartwout & Clark; Clark, Aikin & Co., et Aikin, Gavin & Co.—COUR DE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No. 7,457.

PAR BEARD, CALHOUN & Co., ENCANTEURS.

IL sera vendu à l'encan samedi, vingt trois mai, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable C. Watts, juge de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans en date du dix-huit février 1846, et sous la direction de J. S. Clark, syndic des créanciers ci-dessus décrits.

1o. Les dettes portées sur les livres, billets et comptes dus à Swartwout & Clark, ainsi qu'il appert du bilan des insolvables.

2o. Les dettes portées sur les livres, billets et comptes dus à Clark, Aikin & Co, ainsi qu'il appert du bilan des dits insolvables.

3o. Les dettes portées sur les livres, et comptes dus à Aikin, Gavin & Co, ainsi qu'il appert du bilan des dits insolvables.

Tous les droits, titres et intérêts des insolvables à un certain lot de terre situé dans le comté de Holmes, Mississippi, contenant environ seize cents acres, plus ou moins. On en donnera de plus amples descriptions au moment de la vente.

La propriété ci-dessus avait été achetée par la maison Swartwout & Clark du Mississippi, avec les fonds de la société et pour le bénéfice de cette société, le dit Swartwout est décédé, et le syndic offre en vente tous les droits, titres et intérêts que le dit Clark, comme associé survivant peut avoir, et à abandonné à ses créanciers et aux créanciers de la dite société; l'acquéreur devant se mettre, sous tous les rapports au lieu et place du dit Clark et sera subrogé à tous les droits du dit Clark et des créanciers.

Conditions: Pour tous les comptes dûs, billets et réclamations, payables comptant. Pour la terre, moitié comptant et le reste à douze mois de crédit, en billet endossé à la satisfaction du syndic et hypothèque sur la terre jusqu'à final paiement.

Les actes de vente pardevant J. R. Marks, notaire, aux frais des acquéreurs. 22 avril—3 en 30j

Propriété de valeur dans la Première Municipalité.
PAR ABAT & DOMINGON

IL sera vendu samedi, vingt cinq avril, à la Bourse St. Louis, deux belles résidences de famille, situées dans la rue Condé, entre les rues Hôpital et Quartier, bâties l'été dernier, et parfaitement finies, les portes sont à coulisse, les ferrures plaquées et les cheminées en marbre, avec de très belles grates. Chacune des maisons est bâtie sur un lot de 23 pieds 10 pouces, face à la rue Condé, sur 161 pieds de profondeur avec une allée sur l'arrière, d'environ 9 pieds, donnant sur la rue du Quartier et une autre de 8 pieds, allant à la rue de l'Hôpital. Une de ces maisons est maintenant louée à raison de $540 par an, à un très bon locataire. C'est une très bonne occasion pour les capitalistes.

Conditions: Un quart comptant, la balance à six, douze et dix huit mois de crédit avec intérêt de six pour cent par an. Actes de vente pardevant Felix Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 22 avril—4

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu jeudi prochain 23 du courant, à 4 1/2 heures de l'après midi, dans la cour de l'Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No. 145—Une quantité de cuivre consistant en alembics en cuivre rouge, bassines en d[illegible] moules à pâtisserie à dos, robinets de bains &c. en dito cuivre rouge et jaune en feuilles, baignoires et cylindres en cuivre, moules et découpoirs en fer blanc, clous en cuivre et un lot de tuyaux en plomb et d'autres articles. 21 av

Vente d'Esclaves de Valeur.
PAR BEARD, CALHOUN & Co, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 23 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks,

Vingt-six Esclaves de valeur, comprenant des nègres et négresses de champ, ouvriers travailleurs, domestiques de maison, &c. &c. On en donnera de plus amples descriptions au moment de la vente.

Nous avons également en vente Vingt beaux nègres et négresses, venant d'une habitation. Ils seront vendus à l'amiable à des termes raisonnables.
21 av BEARD, CALHOUN & Co.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, jeudi, 30 du courant, sur les lieux, à 4 1/2 heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Perdido et Philippa,

UNE MAISON briquetée entre poteaux, composée de 12 chambres et une galerie, ayant 83 pieds de large sur 35 de profondeur.

Ladite maison devant être démolie et enlevée dans les 15 jours qui suivront la vente. 18 avril—6

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu samedi prochain, 25 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les propriétés suivantes, savoir:

1o. Une belle MAISON en briques à deux étages, au dessus du rez de chaussée et ses dépendances, situées rue St. Louis, entre la rue Bourbon et la rue Dauphine, sur un terrain mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue St. Louis, sur 123 pieds 9 pouces de profondeur. A une distance de 60 pieds 11 pouces de la rue St. Louis, ce terrain ouvre à angle droit de 16 pieds 9 pouces, de manière à avoir 46 pieds 10 pouces de large sur tout le reste de la profondeur.

2o. Le cinquième indivis de la propriété connue en cette ville sous le nom de "Salle Washington" située rue St. Philippe, entre la rue Royale et la rue Bourbon, mesurant 67 pieds 11 2/8 pouces face à la rue St. Philippe dont 65 pieds 9 6/8 pouces sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, et deux pieds 1 pouce 4/8 seulement 95 pieds 11 pouces de profondeur, et 65 pieds 6 4/8 pouces sur la ligne du fond.

Ensemble, le cinquième dans les lustres, glaces, draperies, bancs, &c., à l'usage de la Salle.

Conditions: Un quart comptant, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets endossés et garantis par hypothèque.

Actes de vente chez Theodore Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs. 17 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu le samedi, 25 avril, à midi, à la Bourse St. Louis, rue Saint Louis, entre les rues de Chartres et Royale, les esclaves ci après désignés, qui tous sont habitués aux travaux d'une briqueterie et sont d'excellents sujets.

Conditions: Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets tirés et endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Un escompte de huit pour cent sera alloué pour du comptant.

Terry, charretier et mouleur,			âgé de	24 ans	environ
James,	do	do	do	18	do
Tote ou Alfred,	do	do	do	18	do
Square,	do	do	do	22	do
Charles,	do	do	do	40	do
Sharp,	do	do	do	35	do
Adam,	do	do	do	40	do
Robert,	do	do	do	36	do
George,		do	do	26	do
Isaac,	do	do	do	30	do
Carlin,		do	do	45	do
William,	do	do	do	28	do
Jeffrey,	do	do	do	35	do
Sam, (marronneur)			do	18	do
Old Sam,			do	50	do
Little Adam, domestique,			do	14	do

De plus: Philippe, nègre âgé d'environ 35 ans, bon sujet, matelassier et habitué aux travaux d'une briqueterie.

Ketty, négresse âgée d'environ 30 ans, bon sujet, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et bonne domestique de maison. 9 av—td

Vente de Propriétés d'une Grande Valeur.

M. G. L. FUSELIER de cette paroisse et M. P. J. PAVY, de la Nouvelle-Orléans, offriront en vente publique, le lundi, 4me jour du mois de mai prochain, à 10 heures du matin, à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, par le ministère de J. A. Domartrait, juge de paroisse et agissant d'office, comme encanteur public, dans et pour la paroisse Ste. Marie, à la résidence de M J. A. Frere, les propriétés suivantes:

84 Esclaves des deux sexes. Cet atelier, l'un des plus beaux de la paroisse, comprend des ouvriers, des domestiques de maison, couturières, blanchisseuses, &c.

Une Habitation avec la récolte plantée, et de très beaux établissements tout neufs, tels qu'une belle maison de maître, une sucrerie, un moulin à scie, une maison d'économie, des cabanes à nègres et écurie, boulets, chevaux, bœufs de tire et autres animaux, et la machine que de l'habitation. Une voiture à quatre roues, deux cabriolets, charrettes, charrues, instruments aratoires, de tout genre, et autres objets à l'usage d'une grande habitation.

Un mobilier considérable qu'il serait trop long d'énumérer en détail.

Conditions—A un et deux ans de crédit, du jour de la vente, les acquéreurs devant fournir leurs billets à l'ordre de MM. G. L. Fuselier et P. J. Pavy, avec une sécurité solidaire, portant huit pour cent d'intérêts l'an de leurs échéances respectives jusqu'à parfait paiement, et les dites propriétés demeurant spécialement affectées et hypothéquées jusqu'à parfait paiement des dits billets et intérêts.

Les sommes de cinquante piastres et au-dessous, au comptant.

Les acquéreurs ne pourront rien enlever avant d'avoir souscrit leurs billets, avec une sécurité acceptée par les vendeurs, ou avant d'avoir payé comptant.

Les esclaves sont vendus sans autre garantie que celle du titre.

Ste. Marie, 24 mars 1846. 27 mars—34

ROBES DE BAL NOUVELLES.

Mme. VINCENT,
Rue Royale, encoignure de la rue Conti,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages, une addition à son bel assortiment de nouveautés, consistant en:
Robes Mousseline brodées, blanches et en couleur,
Dito Barèges et Balzorines ombrées et brochées;
Dito Popeline et Chaly Cardoville.

Aussi, en magasin: Un grand assortiment de Chapeaux de dames, Manteaux, Chales, Mantelets, Echarpes, Cachemire d'Ecosse, Soieries noires et en couleurs, Mousselines de laine pour enfans, Mouchoirs de batiste, Cols et Pèlerines brodés, Ombrelles Lavallière, Rubans, Dentelles, Eventails, Gants de peau, soie et filet; Poupées riches assorties, ainsi qu'une grande variété de Boutons d'acier dans toutes les grandeurs.

Mme. V. désirant écouler au plus vite son stock d'hiver vendra toutes ses marchandises à des prix modérés.
23 déc—

CHAPEAUX français—1 caisse chapeaux soie, reçue par le navire Edouard, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
18 avril 17 et 19 St. Louis

SARDINES en boites et demi boites de différentes marques, telles que Camus, Philippe & Canaud, Conlès & Martin, en magasin et à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
18 av 17 et 19 St Louis

ABSINTHE SUISSE—45 caisses importées directement de Dubied père et fils de Couvet, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
18 avril 17 et 19 St Louis

DIVERS—En débarquement du navire [illegible] de Marseille—30 paniers bouteilles, une grande [illegible] caisses [illegible] 300 paniers huile d'olive, marque Pagniol, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
18 avril 17 et 19 St Louis

TABAC—[illegible]

[illegible]

VENTES DE CE JOUR

Vente de Propriétés Foncières continuée.—BEARD CALHOUN & C[illegible]
aujourd'hui, à midi à l'Arcade Banks, [illegible]
Propriétés Foncières, [illegible]
sur la rue Jackson

Grande Vente de Propriétés Foncières, situées en Ville et à Lafayette.
PAR BEARD, CALHOUN & Co, Encanteurs
Bureau, No. 8, Arcade de Banks.

MARDI, le 21 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, seront vendues les propriétés suivantes:

1o. Trente TERRAINS avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Colysée, Euterpe et Polymnie, dans la Seconde Municipalité, et connu sous le nom de l'ilet Lizardi. Les terrains Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, mesurent chacun 29 pieds 4 pouces de face à la rue Colysée, sur une profondeur de 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes entre lignes parallèles. Le No. 1 mesure 29 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Colysée, sur 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes de profondeur et face à la rue Euterpe; le No. 9 mesure 29 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Colysée, sur 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes de profondeur et face à la rue Polymnie; sur le terrain No. 3, il existe une bâtisse. Les terrains Nos. 10, 11, 12, 13, 14 et 15, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Polymnie, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces 3 1/2 lignes; les terrains Nos. 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 font face à la rue Prytanée; le No. 16, mesure 28 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Prytanée, sur une profondeur et face à la rue Polymnie, de 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes, les Nos. 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 mesurent chacun 28 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Prytanée sur une profondeur entre lignes parallèles de 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes; le No. 24, mesure 28 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Prytanée, sur 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes de profondeur et face à la rue Euterpe. Les Terrains Nos. 25, 26, 27, 28, 29 et 30, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Euterpe, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 3 1/2 lignes entre lignes parallèles; sur les terrains Nos. 27 et 28, il existe une bonne maison de maître, et les dits terrains seront vendus en bloc; les Nos. 25 et 26 seront aussi vendus en bloc, avec la bâtisse en bois qui s'y trouve et dont une portion, construite sur les terrains Nos. 23 et 24, devra être enlevée de dessus les dits terrains aux frais de l'acquéreur des Nos. 25 et 26. Cet ilet est admirablement situé pour y bâtir des résidences de famille et parfaitement planté d'arbres arbustes, arbres fruitiers, plantes, &c. La rue Prytanée, maintenant pavée jusqu'aux limites de la Municipalité, se peuple avec plus de rapidité qu'aucune autre portion de la ville.

2o. Sept TERRAINS dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Colysée Euterpe et l'avenue Prytanée, les Nos. 1 et 2, mesurent chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles; le No. 3 mesure 27 pieds 10 pouces 7 lignes de face à l'avenue Prytanée, sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles; le No. 4, mesure 32 pieds de face à la rue Prytanée, sur 100 pieds de profondeur et face à l'avenue Prytanée, étant un terrain d'encoignure le No. 5, mesure 32 pieds de face à la rue Prytanée, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le No. 6, mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Prytanée, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; il existe sur ce terrain une maison double en bois. Le No. 7, mesure 42 pieds 7 pouces de face à la rue Euterpe, sur 62 pieds 11 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, sur ce terrain il existe une maison double en bois, dans laquelle est tenu un magasin de groceries.

3o. Cinq TERRAINS dans l'ilet connu sous le nom d'ilet Lizardi, à Lafayette, et borné par les rues Prytanée, Plaquemines, Jackson et Philippe. Les dits terrains sont vendus pour le compte et au risque des acheteurs qui n'ont pas rempli les conditions de l'adjudication qui leur a été faite le 24 mai 1845, à l'Arcade de Banks en cette ville, savoir:

Les Terrains Nos. 11, 12 et 13, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson, sur 109 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le No. 14, formant l'encoignure des rues Jackson et Prytanée, mesure 30 pieds de face à la rue Jackson, sur 109 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Prytanée. Ces terrains sont considérés parmi les meilleurs pour établir des résidences de famille dans la ville de Lafayette, et le voisinage est des plus respectables. Ces quatre terrains formeraient une charmante propriété, avec jardin, &c.

Le terrain No. 22, mesure 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Philippe, sur 150 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ce terrain est contigu à la propriété de M. Sully.

4o. Trois TERRAINS dans l'ilet No. 192, borné par les rues Prytanée, Nayades, Sixième et Septième, et portés sous les Nos. 19, 20 et 21. Le No. 19, mesure 32 pieds de face à la rue Prytanée, sur 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les Nos. 20 et 21, mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets portant hypothèque jusqu'à paiement final, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à dater de leur maturité s'ils ne sont pas payés à échéance. Si les ventes ne seront pas passées dans les dix jours de l'adjudication, les propriétés seront revendues pour le compte et au risque de l'acquéreur, après trois jours d'avis dans deux des journaux de la ville sans autre mise en défaut.

Actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.

Plans lithographiés et détails de la dite vente, s'adresser aux Encanteurs, No. 8, Arcade de Banks. 30 mars—

Vente de Limons, sans réserve.
PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI 22 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, No. 30 rue de la Vieille Levée, pour clore une facture,
200 caisses limons.
50 barils maquereaux.
Un assortiment de quincailleries;
16 barils huile à lampe
50 caisses eau de fleurs d'oranger, &c. 22 av

HABILLEMENS SANS RESERVE.
PAR SYKES & HYDE,
A. DEVALL, encanteur.

MERCREDI 22 du courant, à 10 heures, il sera vendu en sa salle à la grande vente de Marchandises Sèches, un grand assortiment de superbes habillements, savoir:

Habits et levites en drap bleu, noir et brun, pantalons casimir, gilets en satin et en soie, levites et habits en drap d'été pour le printemps, pantalons d'été, chemises, bretelles &c. 21 av

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.
Dernière vente de cargaison pour la Saison.
Cargaison du brick Milaudon, de Malaga.

MERCREDI après midi, 22 du courant, à 4 heures et demie, il sera vendu sur la Levée, en face le marché à la viande première municipalité, la cargaison du brick Milaudon directement de Malaga

1000	caisses Raisins en grappes,			
794	demi do	do	do,	
611	quart do	do	do.	
300	sacs Amandes à coque molle			
50	quart barriques Malaga doux,			
100	do	do	do	sec.
50	barils	do	do	
152	balles Nattes d'Alicante			
11	do	do	do	
116	barils Olives			
21	do	Raisins		

Conditions, à la vente. 21 av

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.
Vente de Marchandises Sèches, sans réserve.

MERCREDI 22 du courant, à 10 heures, il sera vendu à leur salle d'encan, No. 51, rue des Magasins, sans réserve,

150 lots et colis de MARCHANDISES SECHES, consistant en partie de:

Couvertures, casses, blancs, rouges, blanches et vertes, shals 4/4, 6/4 et 8/4 de Madras, bas, étoffes à pantalons, indiennes, [illegible], toiles, linons à moustiquaire, &c. Conditions, comptant. 20 avril

Grande vente de Fleurs & Plantes.
PAR W. BERGER, Encanteur.

M. SEVIN VINCENT, rue Lafayette, à 2 lots du chemin du Bayou, [illegible] mardi, 21 courant, à 4 heures P. M. [illegible] 22 courant, à 8 heures du matin, et les jours suivans, dans son superbe jardin de plaisance sur la place St. Antoine, [illegible] la rue d'Orléans, un magnifique et charmant assortiment de fleurs, arbustes et plantes. Les amateurs sont invités à ne pas manquer cette occasion de fournitures de Flore. 17 av—4t

VENTES A L'ENCAN

21 Lots de Terre sur la rue Jackson, Lafayette—Vendu par ordre de Cour, sans réserve pour opérer un partage.
PAR BEARD, CALHOUN & Co. Encanteurs.

SAMEDI, 23 mai 1846, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 avril 1846, les propriétés ci-après désignées, vendues sans réserve pour opérer un partage d'intérêt.

24 Lots de Terre dans l'ilet No. 34, borné par les rues Jackson, Plaquemines, Joséphine et Chesnut.

Le No. 1, forme l'encoignure des rues Jackson et Chesnut, et mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson, et 120 pieds de face à la rue Chesnut.

Le No 2, mesure 28 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Les lots Nos. 3, 4, 5, 6, 7 et 8, mesurent chacun, 28 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No. 9, mesure 28 pieds 6 lignes de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de face à la rue Plaquemines.

Les Nos 10, 11 et 12, mesurent chacun 26 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Plaquemines, sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Le No. 13, mesure 26 pieds 5 pouces de face à la rue Joséphine et 120 pieds de face à la rue Plaquemines, formant l'encoignure des rues Joséphine et Plaquemines. Les lots Nos 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, mesurent chacun, 26 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Joséphine, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 21, mesure 26 pieds 5 pouces de face à la rue Joséphine, et 120 pieds de face à la rue Chesnut, formant l'encoignure des rues Chesnut et Joséphine.

Les lots Nos 22, 23 et 24, mesurent chacun 26 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Chesnut, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets sans endossement, portant 6 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente, et hypothèque sur les propriétés jusqu'au paiement final.

Les billets qui ne seront point payés à échéance, porteront un intérêt de 8 pour cent jusqu'au paiement final.

Les actes de vente pardevant L. R. Kinney, notaire public, aux frais des acquéreurs. 22 av—3en30j

Dernière vente de la saison—Cigares de la Havane, Vin de choix, Eau de vie, &c
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
Bureau, No 8, Arcade Banks

IL sera vendu vendredi, 24 du courant, à onze heures, au magasin de M. E. Johns, 110 Poydras, pour clore une facture:

600,000 (plus ou moins) cigares de choix de la Havane, des meilleures marques, vin de Hock, de Champagne, vin rouge, de Xérès, et de Madère, etc, de toute première qualité; eau de vie (article de choix) en barils et dame jeannes, genièvre de Hollande en pipes.

Conditions, jusqu'à $300, comptant. $300 jusqu'à $400, soixante jours, $400 et au dessus quatre-vingt-dix jours de crédit en billets endossés à satisfaction. Les marchandises seront plus détaillées sur les catalogues. 20 avril—

CINQ CENTS LOTS DE TERRE
Dans la meilleure position de la ville de Carrollton.
PAR BEARD, CALHOUN & Co. Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, samedi, vingt-cinq du courant et les jours suivants, à midi, à l'Arcade de Banks, SANS RESERVE

Cinq cents lots de terre situés dans la meilleure position de Carrollton, pour bâtir des maisons pour affaires ou pour résidences particulières.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit, avec six pour cent d'intérêt de la date, et portant hypothèque sur la propriété jusqu'à paiement. Les billets qui ne seront pas payés à maturité porteront intérêt à raison de huit pour cent par an, jusqu'au paiement final.

Les actes de vente seront passés en l'étude de J. R. Stringer, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les plans et descriptions des propriétés pourront être vus au bureau des encanteurs, No. 8, Arcade de Banks.

Les améliorations que le Conseil de Ville de Carrollton a déjà faites ont donné beaucoup de valeur aux propriétés, et par le beau chemin en coquilles qui doit s'étendre sous l'activité des commissaires, lequel chemin doit joindre celui de la Compagnie du Canal et de Banque, à la distance de ces propriétés du centre des affaires de la Nouvelle-Orléans, sera réduite de manière à ce qu'on pourra se rendre de l'un à l'autre point en un voyage de vingt minutes. 16 avril—7

Succession de Mme Charlotte Whitehead.
PAR BEARD, CALHOUN & Co,
Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, lundi 22 [illegible], à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, [illegible]

Un certain lot de terre dans [illegible], les rues Apollon, Nayades, Calliope et Clio, mesurant 77 pieds 6 lignes de face à la rue Apollon, [illegible] 6 pouces 3 lignes de profondeur, faisant face à la rue Calliope, ayant la même profondeur sur la ligne du [illegible] du lot No. 3. [illegible]

[illegible] comptant, la [illegible] à 1, 2 et 4 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction [illegible] portant intérêt de 8 pour cent par an et hypothèque [illegible] portant intérêt à raison de [illegible] pour cent [illegible]

[illegible] L. McKay, notaire public, [illegible]

CHAPEAUX de [illegible]—[illegible] caisses à vendre par
10 av FROST & Co. 10 Magasins